



N O T E

au Président de la République

Voyages touristiques au Rwanda

Une agence de tourisme suisse, la REISEBOERSE de Zurich, s'efforce en ce moment, en collaboration avec l'Agence SOLLIARD, établie à Gisenyi, de lancer les premiers voyages organisés de tourisme au Rwanda (en combinaison avec une visite, du Queen Elizabeth Parc notamment, en Ouganda).

Le premier programme de voyage est établi. Vous trouverez ci-joint une photocopie du texte par lequel ce programme est offert aux éventuels touristes européens. Ceux-ci seront transportés par la SABENA en groupes de 12 personnes. Le premier groupe devrait arriver le 25 de ce mois, mais il est possible que son envol doive être différé jusqu'au 8 février en raison des difficultés que rencontrent les organisateurs.

Parmi ces difficultés, il en est une de particulièrement sérieuse qui constitue une vraie menace pour la réalisation du programme en 1968 (en raison de l'inexistence d'un hôtel à Kigali). Je veux parler du Guest-House de Gabiro. Dans son état présent et eu égard aux déficiences de la gestion actuelle, le Guest-House de Gabiro n'offre pas le minimum de confort, de service et de garantie nécessaire pour figurer comme étape dans un programme touristique. Les touristes et ceux qui les prennent en charge doivent absolument avoir l'assurance de pouvoir y être logés à des dates fixes et cela convenablement. C'est là une condition sine qua non, qui est au moins partiellement satisfaite en ce qui concerne Gisenyi et Kibuye.

Comment porter remède à cette situation? Les organisateurs du programme touristique envisage la solution que voici.

Le Guest-House fait partie du complexe du Parc National de la Kagera et du Domaine Chasse de la Mutara qui est géré par le Ministère de l'Agriculture; et ce Ministère a confié la gérance du Guest-House à un Rwandais qui, pour être expert en photographie et savoir cuisiner, ne semble pas posséder la formation ni les qualités requises pour diriger un hôtel de façon continue et efficace. Or, si la surveillance du Parc et du domaine de chasse appartient naturellement à la sphère des compétences d'un Ministère de l'Agriculture, ce n'est pas le cas de la gérance d'un hôtel. Celle-ci serait plutôt du ressort du Ministère du tourisme qui, en l'occurrence, dispose d'un Office National du Tourisme, organe

exécutif tout désigné pour s'occuper de l'organisation de l'infrastructure touristique du pays. Grâce à l'aide de la Belgique cet Office possède quelques ressources financières qui pourraient être immédiatement utilisées à l'amélioration des installations de Gabiro. (C'est du reste cet Office - M. Borgmans - qui rénove en ce moment le Guest-House de Kibuye, après l'avoir placé sous une nouvelle direction). Mais il n'entend procéder à ces investissements que si la responsabilité de la gestion de Gabiro lui est confiée car c'est à cette condition seulement qu'il pourra être certain de leur rentabilité touristique.

La proposition des organisateurs du programme touristique est dès lors la suivante:

1. la gestion du Guest-House de Gabiro est immédiatement confiée au Ministère du tourisme, respectivement à l'Office national du tourisme;
2. l'Office du tourisme
 - a) entreprend immédiatement les travaux d'urgence nécessaires à la remise en état des installations;
 - b) confie la gérance du Guest-House à une personne qualifiée;
 - c) s'efforce de faire progressivement de Gabiro un centre d'accueil hôtelier adapté aux exigences des touristes étrangers et comparable à ce que ceux-ci trouvent en Ouganda et au Kenya.

Malheureusement, le Ministère de l'Agriculture (qui n'a du reste pas répondu à certaines demandes faites par écrit au sujet de la gérance de Gabiro) ne paraît pas disposé à céder ses "droits" à un autre Ministère. C'est pourquoi votre arbitrage est requis.

Kigali, le 16 janvier 1968